

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07932 Numéro SIREN : 509 600 193 Nom ou dénomination : ASSU 2000 PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 18948

Le Président


SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2021

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	122 169	94 651	27 518	44 686
Fonds commercial	10 569 676	4 980 161	5 589 515	8 718 515
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 691 845	5 074 812	5 617 033	8 763 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	57 157	55 834	1 323	4 604
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	57 157	55 834	1 323	4 604
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	196 129 905	10 424 210	185 705 695	179 684 805
Créances rattachées à des participations	20 215 991		20 215 991	24 445 176
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 483		8 483	5 524
TOTAL immobilisations financières :	216 354 379	10 424 210	205 930 169	204 135 505
ACTIF IMMOBILISÉ	227 103 381	15 554 856	211 548 525	212 903 310

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 733 726		1 733 726	1 262 941
Autres créances	1 152 046		1 152 046	1 062 861
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 885 772		2 885 772	2 325 802
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	214 325		214 325	214 325
Disponibilités	2 225 890		2 225 890	6 394 164
Charges constatées d'avance	53 867		53 867	40 007
TOTAL disponibilités et divers :	2 494 082		2 494 082	6 648 496
ACTIF CIRCULANT	5 379 854		5 379 854	8 974 298

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	232 483 235	15 554 856	216 928 379	221 877 608
----------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

Bilan Passif

Période du

01/01/21

au 31/12/21

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 130 113 273	130 113 273	130 010 936
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 011 328	13 001 094
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 007 444	28 158 010
Report à nouveau		1 519 271
Résultat de l'exercice	14 188 038	16 065 117
TOTAL situation nette :	183 320 083	188 754 428
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	65 485	55 839
CAPITAUX PROPRES	183 385 568	188 810 267
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 878 304	12 385 650
Emprunts et dettes financières divers	23 596 155	19 471 666
TOTAL dettes financières :	31 474 459	31 857 316
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 550	279 015
Dettes fiscales et sociales	365 105	328 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 373 697	602 054
TOTAL dettes diverses :	2 068 352	1 210 025
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	33 542 811	33 067 341
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	216 928 379	221 877 608

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 387 180		1 387 180	1 052 451
Chiffres d'affaires nets	1 387 180		1 387 180	1 052 451
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			86 219	76 068
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 473 399	1 128 519
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			410 483	351 171
TOTAL charges externes :			410 483	351 171
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			40 002	43 253
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			821 404	642 661
Charges sociales			401 939	820 058
TOTAL charges de personnel :			1 223 343	1 462 719
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 033	37 929
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			32 033	37 929
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4 474	1 665
CHARGES D'EXPLOITATION			1 710 335	1 896 737
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(236 936)	(768 218)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(236 936)	(768 218)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	20 731 059	19 077 499
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	176 338	186 945
Autres intérêts et produits assimilés	7 551	7 896
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		522
	20 914 948	19 272 862
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 931 820	4 089 812
Intérêts et charges assimilées	331 396	276 371
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 263 216	4 366 183
RÉSULTAT FINANCIER	13 651 732	14 906 679
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 414 796	14 138 461
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 028	1 948
Produits exceptionnels sur opérations en capital		196 727
Reprises sur provisions et transferts de charges	43	
	1 071	198 675
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 468	47 789
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		72 285
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 689	11 993
	57 157	132 067
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(56 086)	66 608
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(829 328)	(1 860 048)
TOTAL DES PRODUITS	22 389 418	20 600 056
TOTAL DES CHARGES	8 201 380	4 534 939
BÉNÉFICE OU PERTE	14 188 038	16 065 117

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, d'une durée de 12 mois, identique au précédent, ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28), du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titres onéreux. Le coût d'acquisition est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements sont calculés selon une durée normale d'utilisation du bien.

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

La valeur nette comptable de l'actif incorporel est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif incorporel devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participations :

Les titres de participations sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. A condition que leur évolution ne résultant pas de circonstances accidentelles, les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a opté pour l'incorporation des frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres de participations. Fiscalement, ces frais donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur cinq ans calculé au prorata temporis conformément aux dispositions de l'article 209 VII du Code Général des Impôts.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

A la clôture de l'exercice, la valeur brute est rapprochée d'une estimation de la valeur actuelle, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

Créances et dettes :

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et Charges exceptionnels :

Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société a procédé à la recapitalisation de 2 de ses filiales via des coups d'accordéon :

- AB Courtage avec une augmentation du capital de 2,8 M€ suivi d'une réduction de 3,8 M€ ;
- ASC Crédits avec une augmentation du capital de 7 M€ suivi d'une réduction de 3,6 M€.

Elle a par ailleurs pris une participation minoritaire dans une start-up spécialisée dans l'assurance auto (40 K€ prime incluse pour 0,01% du capital).

COVID

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la maladie infectieuse respiratoire COVID-19 constituait une pandémie mondiale. Cette pandémie a engendré des effets significatifs sur l'économie mondiale avec un fort ralentissement de l'économie pour la quasi-totalité des secteurs d'activité, notamment pendant les périodes de confinement.

Les différents secteurs d'activité dans lesquels évoluent les filiales ont été plus ou moins impactés.

Néanmoins, le groupe (holdings et ses filiales) a pu poursuivre ses activités en adaptant son organisation au travers de mesures barrières strictes afin de préserver la sécurité de tous (clients, salariés et prestataires) et en ayant recours au télétravail pour certaines fonctions supports quand cela s'avérait obligatoire ou nécessaire. Le groupe a également bénéficié de report d'échéance pour les lignes d'emprunts et en ayant recours au chômage partiel.

Les coûts liés à la sécurité de tous et au respect des mesures barrières (masques, gel, aménagement des espaces de travail ou d'accueil du public) sont non significatifs dans le comptes clos le 31 décembre 2021 pour la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

COVID

Malgré un contexte économique et sanitaire général encore instable, à la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2021 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation en 2022.

CONFLIT UKRAINE / RUSSIE

La société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie.

Les événements actuels pourraient avoir un impact sur la performance de l'activité. Cependant, à la date des présentes, les risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Tableau de variations des immobilisations**

L'état 2054 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des amortissements**

L'état 2055 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des provisions**

L'état 2056 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

L'état 2057 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des filiales et participations**

Le tableau figure en dernière page de l'annexe

- **Etat des Charges à payer**

FACTURES NON PARVENUES (HONORAIRES & AUTRES DETTES)	117.310
CAP INTERETS / C/C	216.099
DETTES FINANCIERES	23.987
ETAT CAP (TA, FPC, CVAE, CSG)	29.154
TOTAL	386.550

- **Etat des Charges constatées d'avance**

CCA MAINTENANCE	40.354
CCA AUTRES	13.513
TOTAL	53.867

- **Etat des produits à recevoir**

CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1.664.616
PROD A RECEVOIR	413.844
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	176.338
TOTAL	2.254.798

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

- Composition du capital

Catégories de titres	Valeur Nominale	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
Actions ordinaires	1 €	130.010.936	102.337	130.113.273

- Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2020	Variation du capital	Affectation du résultat	Autre Mouvement	Résultat de l'exercice	31/12/2021
Capital	130.010.936	102.337				130.113.273
Réserve Légale	13.001.094		10.234			13.011.328
Autres Réserves	28.158.010	-102.337	-2.048.229			26.007.444
Report à Nouveau	1.519.271		-1.519.271			
Résultat	16.065.117		-16.065.117		14.188.038	14.188.038
Provision réglementée	55.839			9.646		65.485
TOTAL	188.810.267	0	-19.622.383	9.646	14.188.038	183.385.568

- Effectif Moyen

CATEGORIES	HOMME	FEMME	TOTAL
<i>Cadres</i>	3		3
<i>Non cadres</i>			
TOTAL	3		3

- Engagement de retraite

Les engagements retraites ne font l'objet d'aucune comptabilisation comptable.

Ils sont estimés en tenant compte d'un turn over des salariés, d'un taux d'actualisation et en fonction d'un départ volontaire en retraite à l'âge de départ de 67 ans.

Le montant de cet engagement s'élève à 40,1 K€.

- Autres Engagements Hors Bilan

200 k€ gage espèces au titre du prêt BPI de 4.000 k€. Gage rémunéré CNO TEC 5 sur la période de blocage

Nantissement des titres ASC Crédits au titre du prêt de 2m€ souscrit en septembre 2017 pour l'acquisition du solde de la participation (14,89%)

Tableau de Crédit-Bail (en K€) :

	Engagement de crédit-bail (en K€) au 31/12/2020						
Poste de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer	Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	< à 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans		
Matériel de transport	21.8	30.4	40.6	98.2	0.0	169.1	7.3

- Autres informations

o Société Consolidante

La société consolidante est la société AMAPOLA, dans laquelle des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

o Intégration Fiscale

La société ASSU 2000 PARTICIPATIONS est la tête de groupe de l'intégration fiscale.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôts est supportée par la société comme en absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur les résultats fiscaux propres.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS											Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	10 681 220		KE			KF	10 625			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9			]	KJ			KK				
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1			]	KM			KN				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			[Dont Composants	M2			]	KP			KQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants	M3			]	KS			KT				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV			KW					
		Matériel de transport *							KY	52 100		KZ					
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	6 067		LC					
		Emballages récupérables et divers *							LE			LF					
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes						LK			LL			LM				
	TOTAL III						LN	58 167		LO			LP	960			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T			
		Autres participations						8U	210 751 371		8V			8W	14 687 080		
Autres titres immobilisés						1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	5 524		1U			1V	2 959				
TOTAL IV						LQ	210 756 895		LR			LS	14 690 039				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	221 496 282		ØH			ØJ	14 701 624				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO			LV			LW	10 691 845		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN			MO			
		Matériel de transport			IV			MP			MQ	52 100		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS	1 970		MT	5 057		MU			
		Emballages récupérables et divers*			IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III				IY			NG	1 970		NH	57 157		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations				IØ			ØX	9 092 556		ØY	216 345 896		ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F	8 483		2G			
	TOTAL IV				I3			NJ	9 092 556		NK	216 354 379		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			ØK	9 094 526		ØL	227 103 381		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS														Néant ☐ *									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement				CY					EL					EM					EN				
Fonds commercial				RE					RF					RI					RJ				
Autres immobilisations incorporelles				PE	66 858				PF	27 792				PG					PH	94 651			
TOTAL I				RK	66 858				RM	27 792				RN					RO	94 651			
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions	Sur sol propre			PM					PN					PO					PQ				
	Sur sol d'autrui			PR					PS					PT					PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD					QE					QF					QG				
	Matériel de transport			QH	49 350				QI	2 750				QJ					QK	52 100			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	4 213				QM	1 491				QN	1 970				QO	3 734			
	Emballages récupérables et divers			QP					QR					QS					QT				
TOTAL II				QU	53 563				QV	4 241				QW	1 970				QX	55 834			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	120 421				ØP	32 033				ØQ	1 970				ØR	150 485			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV									
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	142	V8		V9		W1	43	W2		W3	99								
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL II		X2		X3	142	X4		X5		X6	43	X7		X8	99								
Frais d'acquisition de titres de participations		NL	9 547					NM						NO	9 547								
TOTAL III																							
Total général (I + II + III)		NP	9 547	NQ	142	NR		NS		NT	43	NU		NV	9 646								
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	9 689		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	43		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	9 646										
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																					
				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer												Z9					Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP					SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	55 839	TM	9 689	TN	43	TO	65 485
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	55 839	TS	9 689	TT	43	TU	65 485
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	1 851 161	6B	3 129 000	6C		6D	4 980 161
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	6 621 390	9V	3 802 820	9W		9X	10 424 210
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	8 472 551	TY	6 931 820	TZ		UA	15 404 371
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	8 528 390	UB	6 941 509	UC	43	UD	15 469 856
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG	6 931 820	UH				
	- exceptionnelles		UJ	9 689	UK	43			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐		*		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	20 215 991		UM		UN	20 215 991			
	Prêts (1) (2)				UP			UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	8 483		UV		UW	8 483			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	1 733 726		1 733 726						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	520 757		520 757						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	54 469		54 469						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC	27 374		27 374						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	549 446		549 446						
	Charges constatées d'avance				VS	53 867		53 867						
TOTAUX					VT	23 164 113		VU	2 939 639		VV	20 224 474		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y									
Autres emprunts obligataires (1)					7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	34		34						
			à plus d'1 an à l'origine		VH	7 878 270		4 365 447		3 512 823				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	329 550		329 550						
Personnel et comptes rattachés					8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	43 568		43 568						
collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	277 436		277 436						
		Obligations cautionnées			VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	44 101		44 101						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J									
Groupe et associés (2)					VI	23 596 155		23 596 155						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	1 373 697		1 373 697						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*					ZZ									
Produits constatés d'avance					8L									
TOTAUX					VY	33 542 811		VZ	30 029 988		3 512 823			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	4 500 187		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES CHARGES A PAYER

HONORAIRES	82 740
TELECOM	220
CAP INTERETS / C/C	216 099
DETTES FINANCIERES	23 987
CONGES PAYES	-
ETAT CAP (TA, FPC,CVAE, CSG)	44 101
AUTRES CHARGES	34 350
TOTAL	401 497

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CCA LOYERS CHARGES	13 513
CCA MAINTENANCE	40 354
TOTAL	53 867

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

CLIENTS FAC A ETABLIR	1 664 616
PROD A RECEVOIR	413 844
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	176 339
INTERETS / PLACEMENTS FINANCIER	-
TOTAL	2 254 799

COMPOSITION DU CAPITAL

	AU 01/01/21	AU 31/12/21	VARIATION
NOMBRE D' ACTIONS	130 010 936	130 113 273	102 337
VALEUR DE L' ACTION	1	1	/

EFFECTIF MOYEN & ENGAGEMENTS RETRAITE

	HOMME	FEMME	TOTAL
CADRES	3	-	3
NON CADRES	-	-	-
TOTAL	3	-	3
ENGAGEMENTS RETRAITE			

les engagements retraites ne font l'objet d'aucune comptabilisation comptable. Ils sont estimés en tenant compte d'un turn over des salariés, d'un taux d'actualisation et d'un âge de départ en retraite à 67 ans.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	avant impôts	impôts	après impôts
RESULTAT COURANT	13 414 796	832 810	14 247 606
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 56 086	- 3 482	- 59 568
RESULTAT NET	13 358 710	829 328	14 188 038

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EN Keuros	% DETENU	Capitaux Propres	Dernier Chiffre d'affaires	Dernier Résultat	Capital Social	Créances Rattachées	Provisions Créances	Provisions Titres	valeur participations	DIVIDENDES PERCUS
SASU ASSURANCES 2000	100%	12 216	71 558	7 842	3 200	15 425	-	-	125 500	9 957
SASU MAXANCE BABEUF	100%	303	429	265	35	-	-	-	38	268
SA MAXANCE MONACO	97,54%	4 908	18 215	2 158	2 500	-	-	-	9 658	2 530
SASU EURO ASSURANCES	100%	9 795	30 288	6 054	3 400	-	-	-	5 100	6 141
SAS PROFIRST	60%	1 322	2 919	249	1 000	-	-	-	600	180
SAS ASSUREO	100%	1 917	10 525	593	1 000	-	-	-	15 177	
SAS L'ASSUREUR CREDIT	100%	2 763	1 536	675	1 641	-	-	-	4 070	827
GIE AMAE	100%	345	148	-	325	-	-	-	-	-
GIE AMAE MAROC (1)	100%	- 463	2 669	71	9	2 643	-	-	9	
SAS ASC CREDITS (CFC)	100%	4 348	12 717	86	3 855	1 792	-	3 956	10 956	
SAS AB COURTAGE	100%	384	924	- 117	500	50	-	5 468	5 863	
CHEVAL BLANC PAT	25%	- 313	3 192	- 433	100	306		1 000	1 000	
SAS VOUS FINANCER	100%	1 104	3 898	138	400	-	-	-	18 108	828
SOCIETE FLITTER						-	-	-	50	

(1) cours 31/12/2021 : 10,47

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 130.113.273 Euros
Siège social : 42, Avenue de Bobigny
93130 NOISY LE SEC

RCS BOBIGNY 509 600 193

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2022

L'an deux mille vingt et deux,
et trente-et-un mai, à onze heures,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président suivant lettres recommandées et emails en date du 20 mai 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, que comme mandataire.

Monsieur David GUYONNET (le Président de séance) préside la séance en sa qualité de Directeur général délégué de la Société.

Monsieur Joffray COTTIN est désigné comme secrétaire de séance.

La Société NV AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

[...]

Puis le Président de séance déclare que les comptes annuels, les rapports du Président et du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée, ce dont l'Assemblée lui donne acte, ainsi que de sa renonciation au délai de 15 jours prévu à l'article 14.2 des statuts.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour ordinaire suivant :

- *Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et présentation des comptes de cet exercice,*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission,*
- *Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont visées,*
- *Lecture du rapport du Président sur les attributions gratuites d'actions,*
- *Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des rapports qui les concernent - Quitus à donner aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exécution de son mandat*
- *Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,*
- *Approbation des conventions réglementées,*

[...]

- *Questions diverses*

Monsieur David Guyonnet donne lecture des différents rapports soumis à l'Assemblée.

Cette lecture terminée, le Président de séance ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître un bénéfice d'un montant de **14.188.038** Euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En particulier, l'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 34.869 Euros au titre d'amortissements excédentaires et une somme de 16.020 Euros au titre de la taxe sur les voitures particulières des sociétés, charges non déductibles auxquelles correspond une charge d'impôt de 13.486 euros.

L'Assemblée Générale donne à Monsieur Jacques BOUTHIER, Président, Monsieur David GUYONNET, Directeur général délégué, et Monsieur Amir MESSADI, Directeur général, quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, **constate**

- que, dans l'attente des décisions du Président constatant l'augmentation de capital résultant de l'acquisition des actions attribuées gratuitement par lui le 15 mai 2021, les capitaux propres de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS se présentent comme suit :

▪ Capital social	130 113 273 €
▪ Réserve légale	13 011 328 €
▪ Autres réserves	26 007 444 €
▪ Résultat de l'exercice	14 188 038 €
Provisions réglementées	65 485 €
TOTAL.....	183 385 568 €

- qu'en conséquence, les sommes distribuables sont les suivantes :

Résultat de l'exercice	14 188 038 €
Autres réserves	26 007 444 €
Total	40 195 482 €

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIÈME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter l'intégralité des sommes distribuables telles que constatées à la décision qui précède, soit la somme globale de **40 195 482 Euros**, de la manière suivante :

- à titre de distribution de dividendes pour 18 122 962,08 €
soit 0,139286 € par action
- au poste « *autres réserves* » pour 22 072 519,92 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de notre Société se présenteront comme suit :

- Capital social 130 113 273 €
- Réserve légale 13 011 328 €
- Autres réserves 22 072 520 €

Provisions réglementées 65 485 €

TOTAL 165 262 606 €

Le montant du dividende par action sera donc de **0,139286 Euros** et sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au cours des trois précédents exercices :

<u>EXERCICES</u>	<u>DISTRIBUTIONS</u>
31.12.2018	17.455.586,75 Euros
31.12.2019	16.720.706,50 Euros
31.12.2020	19.622.382,00 Euros

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve le rapport spécial et les conventions qui y sont visées et les entérine.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

[...]

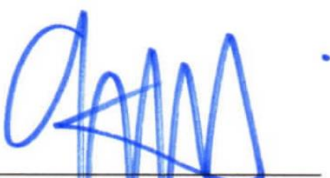
ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale qui seront nécessaires.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été signé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le secrétaire de séance.



Le Président de séance
Monsieur David GUYONNET

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 130.113.273 euros**

**42, avenue de Bobigny
93130 – NOISY-LE-SEC**

509 600 193 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

N V A U D I T

Société de commissariat aux comptes

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 130.113.273 euros

42, avenue de Bobigny
93130 – NOISY-LE-SEC

509 600 193 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASSU 2000 PARTICIPATIONS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La Direction de votre Société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment le fonds commercial et les titres de participation.

Votre société présente à l'actif de son bilan un fonds commercial pour un montant total brut de 5.589.515 euros et des titres de participation ainsi que des créances rattachées pour un montant total brut de 205.921.686 euros.

La valeur actuelle du fonds commercial et celle des participations sont déterminées selon les modalités décrites au paragraphe « Fonds commercial » et « Titres de participations » de l'annexe des comptes annuels.

A ce titre et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les procédures et les méthodes utilisées pour les estimations des tests de dépréciation effectués et nous avons procédé à l'appréciation de leur caractère raisonnable et des hypothèses sur lesquelles elles se fondent.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-I du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 30 mai 2022

NV AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



Nicolas VOISIN
Associé



SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2021

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	122 169	94 651	27 518	44 686
Fonds commercial	10 569 676	4 980 161	5 589 515	8 718 515
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 691 845	5 074 812	5 617 033	8 763 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	57 157	55 834	1 323	4 604
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	57 157	55 834	1 323	4 604
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	196 129 905	10 424 210	185 705 695	179 684 805
Créances rattachées à des participations	20 215 991		20 215 991	24 445 176
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 483		8 483	5 524
TOTAL immobilisations financières :	216 354 379	10 424 210	205 930 169	204 135 505
ACTIF IMMOBILISÉ	227 103 381	15 554 856	211 548 525	212 903 310

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 733 726		1 733 726	1 262 941
Autres créances	1 152 046		1 152 046	1 062 861
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 885 772		2 885 772	2 325 802
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	214 325		214 325	214 325
Disponibilités	2 225 890		2 225 890	6 394 164
Charges constatées d'avance	53 867		53 867	40 007
TOTAL disponibilités et divers :	2 494 082		2 494 082	6 648 496
ACTIF CIRCULANT	5 379 854		5 379 854	8 974 298

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	232 483 235	15 554 856	216 928 379	221 877 608
----------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

Bilan Passif

Période du

01/01/21

au 31/12/21

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 130 113 273	130 113 273	130 010 936
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	13 011 328	13 001 094
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 007 444	28 158 010
Report à nouveau		1 519 271
Résultat de l'exercice	14 188 038	16 065 117
TOTAL situation nette :	183 320 083	188 754 428
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	65 485	55 839
CAPITAUX PROPRES	183 385 568	188 810 267
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 878 304	12 385 650
Emprunts et dettes financières divers	23 596 155	19 471 666
TOTAL dettes financières :	31 474 459	31 857 316
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 550	279 015
Dettes fiscales et sociales	365 105	328 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 373 697	602 054
TOTAL dettes diverses :	2 068 352	1 210 025
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	33 542 811	33 067 341
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	216 928 379	221 877 608

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 387 180		1 387 180	1 052 451
Chiffres d'affaires nets	1 387 180		1 387 180	1 052 451
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			86 219	76 068
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 473 399	1 128 519
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			410 483	351 171
TOTAL charges externes :			410 483	351 171
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			40 002	43 253
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			821 404	642 661
Charges sociales			401 939	820 058
TOTAL charges de personnel :			1 223 343	1 462 719
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 033	37 929
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			32 033	37 929
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4 474	1 665
CHARGES D'EXPLOITATION			1 710 335	1 896 737
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(236 936)	(768 218)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(236 936)	(768 218)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	20 731 059	19 077 499
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	176 338	186 945
Autres intérêts et produits assimilés	7 551	7 896
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		522
	20 914 948	19 272 862
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 931 820	4 089 812
Intérêts et charges assimilées	331 396	276 371
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 263 216	4 366 183
RÉSULTAT FINANCIER	13 651 732	14 906 679
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 414 796	14 138 461
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 028	1 948
Produits exceptionnels sur opérations en capital		196 727
Reprises sur provisions et transferts de charges	43	
	1 071	198 675
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 468	47 789
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		72 285
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	9 689	11 993
	57 157	132 067
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(56 086)	66 608
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(829 328)	(1 860 048)
TOTAL DES PRODUITS	22 389 418	20 600 056
TOTAL DES CHARGES	8 201 380	4 534 939
BÉNÉFICE OU PERTE	14 188 038	16 065 117

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, d'une durée de 12 mois, identique au précédent, ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L 123-12 à L 123-28), du règlement ANC n°2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titres onéreux. Le coût d'acquisition est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déductions des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements sont calculés selon une durée normale d'utilisation du bien.

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

La valeur nette comptable de l'actif incorporel est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif incorporel devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Titres de participations :

Les titres de participations sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité, représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. A condition que leur évolution ne résultant pas de circonstances accidentelles, les éléments suivants peuvent être pris en considération pour cette estimation : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a opté pour l'incorporation des frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres de participations. Fiscalement, ces frais donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur cinq ans calculé au prorata temporis conformément aux dispositions de l'article 209 VII du Code Général des Impôts.

A la clôture de l'exercice, la valeur brute est rapprochée d'une estimation de la valeur actuelle, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Créances et dettes :

Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et Charges exceptionnels :

Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société a procédé à la recapitalisation de 2 de ses filiales via des coups d'accordéon :

- AB Courtage avec une augmentation du capital de 2,8 M€ suivi d'une réduction de 3,8 M€ ;
- ASC Crédits avec une augmentation du capital de 7 M€ suivi d'une réduction de 3,6 M€.

Elle a par ailleurs pris une participation minoritaire dans une start-up spécialisée dans l'assurance auto (40 K€ prime incluse pour 0,01% du capital).

COVID

En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la maladie infectieuse respiratoire COVID-19 constituait une pandémie mondiale. Cette pandémie a engendré des effets significatifs sur l'économie mondiale avec un fort ralentissement de l'économie pour la quasi-totalité des secteurs d'activité, notamment pendant les périodes de confinement.

Les différents secteurs d'activité dans lesquels évoluent les filiales ont été plus ou moins impactés.

Néanmoins, le groupe (holdings et ses filiales) a pu poursuivre ses activités en adaptant son organisation au travers de mesures barrières strictes afin de préserver la sécurité de tous (clients, salariés et prestataires) et en ayant recours au télétravail pour certaines fonctions supports quand cela s'avérait obligatoire ou nécessaire. Le groupe a également bénéficié de report d'échéance pour les lignes d'emprunts et en ayant recours au chômage partiel.

Les coûts liés à la sécurité de tous et au respect des mesures barrières (masques, gel, aménagement des espaces de travail ou d'accueil du public) sont non significatifs dans le comptes clos le 31 décembre 2021 pour la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS.

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

COVID

Malgré un contexte économique et sanitaire général encore instable, à la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2021 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation en 2022.

CONFLIT UKRAINE / RUSSIE

La société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie.

Les événements actuels pourraient avoir un impact sur la performance de l'activité. Cependant, à la date des présentes, les risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Tableau de variations des immobilisations**

L'état 2054 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des amortissements**

L'état 2055 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau de variations des provisions**

L'état 2056 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

L'état 2057 de la liasse fiscale figure en annexe

- **Tableau des filiales et participations**

Le tableau figure en dernière page de l'annexe

- **Etat des Charges à payer**

FACTURES NON PARVENUES (HONORAIRES & AUTRES DETTES)	117.310
CAP INTERETS / C/C	216.099
DETTE FINANCIERES	23.987
ETAT CAP (TA, FPC, CVAE, CSG)	29.154
TOTAL	386.550

- **Etat des Charges constatées d'avance**

CCA MAINTENANCE	40.354
CCA AUTRES	13.513
TOTAL	53.867

- **Etat des produits à recevoir**

CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1.664.616
PROD A RECEVOIR	413.844
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	176.338
TOTAL	2.254.798

- **Composition du capital**

Catégories de titres	Valeur Nominale	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
Actions ordinaires	1 €	130.010.936	102.337	130.113.273

SAS ASSU 2000 PARTICIPATIONS

- Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2020	Variation du capital	Affectation du résultat	Autre Mouvement	Résultat de l'exercice	31/12/2021
Capital	130.010.936	102.337				130.113.273
Réserve Légale	13.001.094		10.234			13.011.328
Autres Réserves	28.158.010	-102.337	-2.048.229			26.007.444
Report à Nouveau	1.519.271		-1.519.271			
Résultat	16.065.117		-16.065.117		14.188.038	14.188.038
Provision réglementée	55.839			9.646		65.485
TOTAL	188.810.267	0	-19.622.383	9.646	14.188.038	183.385.568

- Effectif Moyen

CATEGORIES	HOMME	FEMME	TOTAL
Cadres	3		3
Non cadres			
TOTAL	3		3

- Engagement de retraite

Les engagements retraites ne font l'objet d'aucune comptabilisation comptable.

Ils sont estimés en tenant compte d'un turn over des salariés, d'un taux d'actualisation et en fonction d'un départ volontaire en retraite à l'âge de départ de 67 ans.

Le montant de cet engagement s'élève à 48,8 K€.

- Autres Engagements Hors Bilan

200 k€ gage espèces au titre du prêt BPI de 4.000 k€. Gage rémunéré CNO TEC 5 sur la période de blocage

Nantissement des titres ASC Crédits au titre du prêt de 2m€ souscrit en septembre 2017 pour l'acquisition du solde de la participation (14,89%)

Tableau de Crédit-Bail (en K€) :

	Engagement de crédit-bail (en K€) au 31/12/2021						
Poste de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total à payer	Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	< à 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans		
Matériel de transport	39,7	62,4	39,3	104,5	0,0	163,8	9,7

- Autres informations

o Société Consolidante

La société consolidante est la société AMAPOLA, dans laquelle des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS sont inclus selon la méthode de l'intégration globale.

o Intégration Fiscale

La société ASSU 2000 PARTICIPATIONS est la tête de groupe de l'intégration fiscale.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôts est supportée par la société comme en absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur les résultats fiscaux propres.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant		*					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	10 681 220		KE			KF	10 625			
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9			]	KJ			KK				
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1			]	KM			KN				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants		M2			]	KP			KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3			]	KS			KT					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV			KW					
		Matériel de transport *							KY	52 100		KZ					
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	6 067		LC					
		Emballages récupérables et divers *							LE			LF					
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes						LK			LL			LM				
	TOTAL III						LN	58 167		LO			LP	960			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T			
		Autres participations						8U	210 751 371		8V			8W	14 687 080		
Autres titres immobilisés						1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	5 524		1U			1V	2 959				
TOTAL IV						LQ	210 756 895		LR			LS	14 690 039				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	221 496 282		ØH			ØJ	14 701 624				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO			LV			LW	10 691 845		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN			MO			
		Matériel de transport			IV			MP			MQ	52 100		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS	1 970		MT	5 057		MU			
		Emballages récupérables et divers*			IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III				IY			NG	1 970		NH	57 157		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations				IØ			ØX	9 092 556		ØY	216 345 896		ØZ		
Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F	8 483		2G				
TOTAL IV				I3			NJ	9 092 556		NK	216 354 379		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			ØK	9 094 526		ØL	227 103 381		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS														Néant ☐ *									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement				CY					EL					EM					EN				
Fonds commercial				RE					RF					RI					RJ				
Autres immobilisations incorporelles				PE	66 858				PF	27 792				PG					PH	94 651			
TOTAL I				RK	66 858				RM	27 792				RN					RO	94 651			
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions	Sur sol propre			PM					PN					PO					PQ				
	Sur sol d'autrui			PR					PS					PT					PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD					QE					QF					QG				
	Matériel de transport			QH	49 350				QI	2 750				QJ					QK	52 100			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	4 213				QM	1 491				QN	1 970				QO	3 734			
	Emballages récupérables et divers			QP					QR					QS					QT				
TOTAL II				QU	53 563				QV	4 241				QW	1 970				QX	55 834			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	120 421				ØP	32 033				ØQ	1 970				ØR	150 485			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS										REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV									
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	142	V8		V9		W1	43	W2		W3	99								
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL II		X2		X3	142	X4		X5		X6	43	X7		X8	99								
Frais d'acquisition de titres de participations		NL	9 547					NM						NO	9 547								
TOTAL III																							
Total général (I + II + III)		NP	9 547	NQ	142	NR		NS		NT	43	NU		NV	9 646								
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	9 689		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	43		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	9 646										
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																					
				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer												Z9					Z8						
Primes de remboursement des obligations												SP					SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	55 839	TM	9 689	TN	43	TO	65 485
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	55 839	TS	9 689	TT	43	TU	65 485
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	1 851 161	6B	3 129 000	6C		6D	4 980 161
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	6 621 390	9V	3 802 820	9W		9X	10 424 210
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	8 472 551	TY	6 931 820	TZ		UA	15 404 371
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	8 528 390	UB	6 941 509	UC	43	UD	15 469 856
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG	6 931 820	UH				
	- exceptionnelles		UJ	9 689	UK	43			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SAS										Néant ☐		*		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	20 215 991		UM			UN	20 215 991		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	8 483		UV			UW	8 483		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA									
	Autres créances clients				UX	1 733 726		1 733 726						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	520 757		520 757						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	54 469		54 469						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC	27 374		27 374						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	549 446		549 446						
	Charges constatées d'avance				VS	53 867		53 867						
TOTAUX				VT	23 164 113		VU	2 939 639		VV	20 224 474			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	34		34							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	7 878 270		4 365 447		3 512 823					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A										
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	329 550		329 550							
Personnel et comptes rattachés				8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	43 568		43 568							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	277 436		277 436							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	44 101		44 101							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	23 596 155		23 596 155							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 373 697		1 373 697							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	33 542 811		VZ	30 029 988		3 512 823				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	4 500 187			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

N V A U D I T

Société de commissariat aux comptes

*12, chemin Pierre de Ronsard
92400 - Courbevoie*

*Tél. : 06.11.83.77.51
nvoisin@nvaudit.fr*

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles
827 635 285 RCS NANTERRE - NAF 6920Z*